



COMPTE-RENDU DE l'Assemblée Générale Ordinaire de la section Gym volontaire – yoga du 24 mai 2024

Total inscrits : 237
Présents : 43
Représentés : 57

Le Président remercie les membres du bureau de l'ASE de leur présence : Théodore MBEGA, Président, Dany FLAMAND, vice-présidente, Kelly MBEGA, secrétaire générale adjointe, Gregory WARLET, membre.

Rappel de l'ordre du jour :

- I - Introduction
- II - Rapport moral et d'activité
- II - Rapports financiers (clôture 2022-2023 ; projection 2023-24)
- IV - Projets 2024-25 ...
- V - Élection du bureau
- VI - Questions diverses

I - INTRODUCTION

a) L'A.S.E

L'Amicale Sportive d'Évry, club omnisports, comprend 18 sections, pour un total d'environ 2.200 adhérents (2.134 en 2022/23 ; 1.600 en 2021/ 2022).

L'A.S.E. est l'entité juridique officielle. Elle coordonne l'ensemble des sections et assure la gestion financière et administrative de l'ensemble des sections. À ce titre, l'A.S.E., représentée par son président, est l'employeur de nos salariés et signe les contrats avec nos auto-entrepreneuses.

Elle appuie chaque section pour la gestion et le développement de son activité sportive.

b) La section Gymnastique Volontaire & Yoga

C'est une des plus importantes sections de l'A.S.E. en nombre d'adhérents. La section est entièrement gérée par des bénévoles, avec le support des bénévoles et salariés de l'A.S.E.

Elle fonctionne sur le rythme de l'année scolaire pour deux grandes raisons : le type de contrat avec nos salariés est basé sur la période scolaire ; la mise à disposition des locaux par la municipalité est basée sur ce même rythme. L'entretien, la rénovation des locaux ne permettraient pas une utilisation permanente, garantie et planifiée un an à l'avance.

Le bureau de la section élu en 2023-24 comptait 12 membres bénévoles. Deux membres ont démissionné en cours d'année.

c) Fédération dont dépend la section

Conformément aux statuts de l'A.S.E., notre section est affiliée à la Fédération de l'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), première fédération non-compétitive de France en nombre d'adhérents : 430.000 adhérents ; 91% de femme, 1 300 labellisés – 15 000 dirigeants bénévoles, 6 500 éducateurs.

La FFEPGV a pour objet de développer la pratique éducative, pour la prévention de la santé par le sport. Elle délivre les licences sportives, incluant l'assurance. Elle assure le développement du sport/santé, de la formation des animateurs, des responsables d'associations, un support juridique, ... Localement, notre interlocuteur fédéral est le Comité départemental (CODEP-91), qui peut nous appuyer sur de nombreux sujets (recrutement / remplacement, formation, juridique, réseau ...). Depuis 2022, une partie de la cotisation à la fédération ouvre droit à un crédit d'impôts de 14 €.

II - RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE

a) Changement dans l'activité (vs 2022-23) :

Ajout du jeudi soir : réel succès la première heure ; fidélisation du public « actif » Remplacement du stage apprendre à nager pour les enfants par pour les adultes : sans plus de succès. Suppression de l'activité enfants ; expliqué lors de l'AG 2023. Suppression de la marche nordique : aucun inscrit au 15 septembre.

b) Changement dans l'activité (en cours de saison)

Face à l'engouement (29 personnes lors de la première séance), obligation de refuser des inscriptions : ajout d'une 2^e séance de yoga le mardi après-midi, partagée avec la section Sport-santé. Sur alerte de l'animatrice, face à la baisse de la fréquentation de la séance de Zumba (tombé à moins de 10 pour un créneau qui mérite 20-25 présents) et après sondage des inscrits, la séance a été transformée en renfo-dynamique avec application immédiate.

c) Changement d'animateurs :

Départs difficiles de mesdames CAILLAUD et LAHLOU : demandes de rupture conventionnelle, suivies d'un arrêt de travail.

Arrivée de Pierre-Henri NICE ; jeudi soir, puis à partir du janvier, vendredi et samedi matins.

d) Les adhérents

Progressivement, le nombre d'adhérents remonte après la Covid-19. (voir annexe)

A noter : la stabilité de nos adhérents plus âgés, toujours fidèles ; une augmentation de 32 adhérents de moins de 60 ans par rapport à 22-23» (et une augmentation de 54 adhérents par rapport à 21-22) : probablement dû à l'élargissement de l'offre en soirée (3^e soir).

e) Animateurs sportifs (salariés ou auto-entrepreneurs)

Sophie AGACIAK, Evelyne JACQUENEAU, Evelyne LAFFON-LOPEZ, Jérôme PERRIER, Pierre-Henri NICE, Caroline SABATIER, Audrey PARIS, Claire PISSATCHEVA, Stéphanie SERPOLET, Zhanet TOSHEV

f) fréquentation des séances : **28 séances**

- Journée (11 séances) : plus de 20 de moyenne (dont deux séances à 33/34 de moyenne) ; hormis la danse
- soir (6 séances) : plus de 20 de moyenne en première séance ; environ 10 pour la seconde séance
- Zumba transformée en renfo-dynamique, la fréquentation déclinait et était tombé à moins de 10.
- samedi (2 séances) : 14 et 20 de moyenne
- Pilates (3 séances) : entre 14 et 17 de moyenne ; pour 22 maxi inscrits ; à développer.
- Aquagym (3 séances) : entre 9 et 15 de moyenne ; à requinquer.
- Yoga (2 séances) : 15 de moyenne : 6 pour la 2^e séance (partagée avec Sport-santé).
- Stretching : public assidu
- Apprendre à nager (1 séance) : 7 inscrits seulement (alors qu'un sondage avait laissé supposer un bien meilleur succès ; en dessous du minimum ; très décevant, ne sera pas reconduit

g) Activités estivales Voir le document spécifique pour les détails (bientôt disponible)°.

Séances en journée et en soirée. En intérieur et en extérieurs.

3 formules proposées à prix mesurés (demande de subvention en cours).

Ouvertes à tous.

Conclusion

Année contrastée, avec des périodes difficiles et tendues : le déficit très important depuis de longues années (= notre survie), le départ compliqué de deux animatrices, l'incertitude quant au niveau de la subvention municipale, l'autonomisation du gymnase PIAT sans écoute ni concertation, mais avec aussi de belles réussites avec l'arrivée réussie de Pierre-Henri, le vif succès du Pilates et du Yoga et la mise en place d'une deuxième séance de Yoga (partagée avec la section Sport-santé), une nette progression des inscriptions (notamment dans la tranche des plus jeunes) et une satisfaction de voir nos efforts récompensés pour garder nos finances sous contrôle et notamment un niveau de subvention redevenu enfin conforme à nos besoins.

Le tout dans un contexte de changement du bureau par une prise de distance souhaitée de Marie-Claire (tout en gardant un rôle actif et primordial) et ma prise de fonction progressive. Je la remercie chaleureusement.

Les deux sujets importants qui se sont imposés : l'état de notre finance et la gestion des salariés.

À noter le remplacement à venir d'Audrey pour le Yoga en soirée pour raison personnelle ; elle conserve avec un plaisir partagé son créneau en journée le mardi après-midi. En tout cas, un grand merci à elle de nous avoir dépanné au pied levé l'année passée, en cours de saison.

VOTE : Contre : 0 - Abstention : 6 – Pour : 94

QUITUS au Président

III - RAPPORTS FINANCIERS

RAPPORT FINANCIER 2022- 2023				
	DEPENSES	RECETTES	Balance	%
COTISATIONS		40 685,00 €	40 685,00 €	72%
SUBVENTION FONCTIONNEMENT		15 585,00 €	15 585,00 €	28%
SALAIRES ET CHARGES	48 289,00 €		- 48 289,00 €	73%
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	11 040,00 €		- 11 040,00 €	17%
FRAIS DE LICENCE	5 872,00 €		- 5 872,00 €	9%
COTISATION AFFILIATION CODEP 2022/2023	70,00 €		- 70,00 €	0%
RECEPTIONS	86,00 €		- 86,00 €	0%
EQUIPEMENT SPORTIF ANIM	400,00 €		- 400,00 €	1%
ACHAT DE MATERIEL	170,00 €		- 170,00 €	0%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	47,00 €		- 47,00 €	0%
ASSURANCE (locaux)	287,00 €		- 287,00 €	0%
FRAIS TELEPHONE	240,00 €		- 240,00 €	0%
FRAIS POSTAUX	14,00 €		- 14,00 €	0%
SERVICES BANCAIRES	15,00 €		- 15,00 €	0%
TOTAL	66 530,00 €	56 270,00 €	- 10 260,00 €	

Solde débiteur pris sur fonds propres.

RAPPORT FINANCIER 2023- 2024 PROVISoire

	DEPENSES	RECETTES	Balance	%	2022-23	%
COTISATIONS		48 360,00 €	48 360,00 €	71%	40 685,00 €	72%
SUBVENTION FONCTIONNEMENT		18 441,00 €	18 441,00 €	27%	15 585,00 €	28%
SUBVENTION ANDS		1 000,00 €	1 000,00 €	1%		
SUBVENTION CNDS		500,00 €	500,00 €	1%		
SALAIRES ET CHARGES (y compris auto-entrepreneuses)	46 977,00 €		- 46 977,00 €	69%	- 48 289,00 €	72%
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	12 107,00 €		- 12 107,00 €	18%	- 11 040,00 €	17%
FRAIS DE LICENCE	7 074,00 €		- 7 074,00 €	10%	- 5 872,00 €	9%
COTISATION AFFILIATION FEDE	70,00 €		- 70,00 €	0%	- 70,00 €	0%
RECEPTIONS	300,00 €		- 300,00 €	0%	- 86,00 €	1%
EQUIPEMENT SPORTIF ANIM	350,00 €		- 350,00 €	1%	- 400,00 €	1%
ACHAT DE MATERIEL	58,00 €		- 58,00 €	0%	- 170,00 €	0%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	130,00 €		- 130,00 €	0%	- 47,00 €	0%
ASSURANCE (locaux)	298,00 €		- 298,00 €	0%	- 287,00 €	0%
FRAIS TELEPHONE	252,00 €		- 252,00 €	0%	- 240,00 €	0%
FRAIS POSTAUX	29,00 €		- 29,00 €	0%	- 14,00 €	0%
SERVICES BANCAIRES	34,00 €		- 34,00 €	0%	- 15,00 €	0%
TOTAL	67 679,00 €	68 301,00 €	622,00 €		- 10 260,00 €	

Net redressement de nos finances : un résultat à l'équilibre après plus de 5 années consécutives en déficit (-23k€ sur les 3 dernières années).

- Augmentation du nombre d'adhérents (notamment moins de 60 ans)
- Rationalisation des séances pour garder la masse salariale sous contrôle.
- Actions fortes pour améliorer la dotation en subvention (13 -> 21 k€).

Vote : Contre 0 - Abstention : 0 - Pour : 100

QUITUS au Trésorier

IV - PROJET 2024-25 / IMPACT BUDGETAIRE

a) Consolidation du nombre d'adhérents, en nous appuyant aussi bien sur l'amélioration de l'offre que par le tarif.

Augmenter l'offre Pilates : 2^e séance en soirée (lundi soir : 18h15-19h15 / 19h15-20h15)

Revenir à des séances d'une heure le samedi matin : 9h30-10h30 / 10h30-11h30

Redynamiser l'aquagym, par la politique tarifaire : création de l'offre « aquagym » + diminution du prix de l'option + option pour une 2^e séance

Créer un tarif « < 30 ans » (au 31/12/2024) : - 15€, pour être plus attractif.

Laisser du temps aux séances faiblement fréquentées (yoga mardi après-midi, 2^e séances dynamiques du soir, créneaux habituellement moins fréquentés mais indispensables pour ceux qui rentrent tard du travail) pour conserver l'offre.

Remise en place de la soirée dansante, fédératrice et très appréciée. Elle avait été supprimée avec la COVID et l'état des finances ne le permettait pas les saisons passées.

Dès validation des créneaux horaires par la mairie, vous serez informés de la mise en ligne du planning et la fiche d'inscription.

b) Revalorisation salariale

c) Stabilisation de notre redressement financier

Pour appuyer ces efforts et consolider notre situation, augmentation de la cotisation de base de : 185 à 195€

Les options Yoga et Pilates restent à 50€ ; l'option Aquagym redescend à 30€

Subventions : poursuite / amélioration de notre engagement auprès de l'ASE ou de la fédération (via CODEP) pour consolider ou améliorer les dotations.

Ces différentes actions devraient se solder par un léger excédent d'environ : 1.000 €

VOTE : Contre 0 - Abstention : 0 – Pour : 100

PROJET 2024-26

Application « MonClub »,

Pour faciliter la gestion et la consolidation par l'A.S.E de l'ensemble des adhérents, la comité directeur a validé le principe de l'utilisation d'une application, « MonClub », permettant à chacun d'avoir son espace personnel (identifiant par e-mail), dans lequel, il pourra choisir ses options, cocher les séances auxquelles il s'inscrit, ...

Cette application a été mise en œuvre à sa grande satisfaction par la section Judo, qui a une grande diversité de cas et de tarifs. Le paiement se ferait comme habituellement (chèque, espèces, bons ANCV, ...) et offrirait l'option d'un paiement par CB ou prélèvement pour ceux qui le souhaite (moyennant des frais). Il devrait y avoir possibilité de télécharger son attestation via l'application. L'application devrait permettre de joindre plus facilement les adhérents à une séance pour les informer d'un changement et peut-être d'enregistrer plus facilement la fréquentation.

Pour l'instant, nous avons besoin de prendre possession du sujet, d'être formés et de clarifier tous les détails. La mise en place pour la rentrée semble prématurée.

V - ELECTION DU BUREAU

- Se représentent : Alain BOLZINGER, Marie-Claire KROUK, Geneviève HAYDUK, Martine FAZIO, Martine FAGEOL, Nathalie LEREUIL, Josette PINEAU

- se présentent : François LACHARTRE, Guénaëlle BOURHIS, Christelle DE SA, Aleksandra DEMONT

VOTE : Contre 0 - Abstention 0 – Pour 100
Les membres du bureau ont attribué les fonctions

NOM	PRÉNOM	FONCTION
BOLZINGER	Alain	Président
HAYDUK	Geneviève	Trésorier
FAZIO	Martine	Secrétaire
ZASIDKO-FAGEOL	Martine	Secrétaire Adjointe
LEREUIL	Nathalie	Membre
KROUK	Marie-Claire	Membre
PINEAU	Josette	Membre
LACHARTRE	François	Membre
BOURHIS	Guénaëlle	Membre
DE SA	Christelle	Membre
DEMONT	Aleksandra	Membre

VI - QUESTIONS / SUGGESTIONS

Q : Serait-il possible d'invertir un cours de gym douce du mardi, avec Sophie, avec un cours de pilates du mercredi ?

Je m'occupe, comme plusieurs autres adhérentes de mes petits enfants le mercredi, et pratiquant le pilates depuis longtemps, je suis, dans votre association, dans l'obligation de m'inscrire le lundi soir; ce créneau est sollicité par des adhérents en activité !

J'ai entendu dire que le mercredi, il y avait 2 niveaux de pilates, encore faudrait il étudier lequel pourrait correspondre à cette requête.

R : Devant l'engouement pour le Pilates, nous avons déjà commencé à réfléchir à une solution. La solution mise en place vous a été présentée (projet 2024-25) : deux séances le lundi soir. Sophie n'enseignant plus le mardi matin chez nous la saison prochaine

Q : La marche nordique sera-t-elle programmée (hors week end) pour la prochaine saison

R : Ce n'est pas prévu la saison prochaine. Cependant, si un nombre suffisant d'adhérents (supplémentaires), nous pourrions remettre l'activité en place.

Q : Pourquoi ne peut-on pas faire une séance d'essai d'aqua gym

R : Nous pourrions le faire la saison prochaine. Cela avait été mis en place à une époque où trop de monde était inscrit à l'aquagym. Rien ne s'y oppose.

Q : Pourquoi les cours de gymnastique volontaire pour adultes sont limités aux périodes scolaires ? Peut-on envisager de poursuivre certains cours de gymnastique volontaire pendant les vacances scolaires ?

R : c'est lié à la nature des contrats et à la disponibilité des gymnases, sur l'année scolaire. La disponibilité est plus aléatoire pendant les vacances.

Q : Etant donné que la municipalité envisage de mettre certains équipements sportifs en « libre-service », est-ce que les salles habituelles pourraient être mis à notre disposition pendant tout ou partie des vacances ?

R : Faux. Il n'est nullement question d'équipements en libre-service.

Q3 : Est-ce que les professeurs seraient favorables à la poursuite des cours pendant les vacances ? Quels pourraient être les coûts pour les adhérents ?

R3 : Certains oui, d'autres non. La mise en place de telles séances est en cours de finalisation : communication à venir sur le sujet.

Le coût dépend évidemment de la prestation offerte.

Q : Annulation des cours de gymnastique lors de fermeture des gymnases pour cause de compétitions ou manifestations.

Les gymnases Piat et Mauriac sont des gymnases disposant de plusieurs salles : 4 salles pour Mauriac et 2 pour Piat. Ces gymnases sont présentés comme des équipements multi activités. Pourquoi l'accès à ces gymnases sont neutralisés et les cours de gymnastique annulés lors de manifestation ou compétitions, alors que nos salles habituelles ne sont pas occupées par ces manifestations ou compétitions ? (Je cite par exemple le marché de Noël de l'association Evry Village au gymnase Piat).

R : La municipalité gère les équipements et nous fait part de ses décisions, parfois tardivement. Ces décisions s'imposent à nous.

Il peut y avoir des besoins spécifiques, notamment de sécurité ou de contrôle d'accès, qui nécessite ces décisions.

Cependant, avoir la possibilité d'être en contact plus étroit avec la mairie pourrait peut-être permettre d'avoir un pilotage plus fin. C'est parfois beaucoup d'énergie ; ça ne vaut pas forcément le coup ponctuellement.

Un exemple qui a bien fonctionné : l'activité du jeudi soir a failli être déplacée à partir d'avril, mais nous avons discuté et la mairie a trouvé une autre solution.

PROCHAINES ECHEANCES

Cet été, les Jeux Olympiques et Paralympiques !!!

Plusieurs animations seront organisées par la Municipalité, le Conseil Départemental,

Passage de la flamme olympique le 22 juillet : venez, participez !

Juillet : sur 4 semaines

Nos activités en gymnase ou en extérieur, en journée et en soirée.

Saison 2024-25

- Début : jeudi 5 septembre 2024
 - Fin : 4 juillet 2025 (gym) / 28 juin 2025 (aquagym)
- Dates à confirmer (sous réserve de disponibilité des salles).
Documents modalité d'inscription à venir.

Fêtes des associations et du sport :

- samedi 7 septembre 2024, de 10h30/18h
- lieu : Complexe sportif du Lac (Courcouronnes)

Nous aurons besoin de bénévoles pour aider à tenir le stand et assurer la permanence toute la journée.

CONCLUSION

Notre raison d'être, ce sont les adhérents.

Offrir les meilleures prestations, variées pour l'épanouissement par le sport de chacun.

Nos disciplines sont parfois méconnues, moins médiatiques que d'autres ; même si la notion de sport-santé commence à passer dans la société. Pourtant quand on y a goûté, difficile de s'en passer.

La clé de notre force, c'est vous tous, c'est principalement le bouche-à-oreilles, alors n'hésitez pas :

- Faites connaître notre section « Gymnastique Volontaire & Yoga »,
- Inviter votre entourage à tester nos activités ; 2 séances gratuites

Pour fonctionner, notre association, la vôtre, a besoin de l'énergie de chacun.

Elle ne fonctionne pas toute seule.

N'hésitez pas à rejoindre le bureau pour participer au fonctionnement, à l'essor de notre section.

Les bonnes idées de chacun, les bonnes volontés sont nécessaires.

Vous pensez « qu'il faudrait » ? « Venez aider à faire » !

Président

Secrétaire

Trésorière

Annexe 1

Composition du Bureau Directeur de l'A.S.E. (depuis janvier 2024):

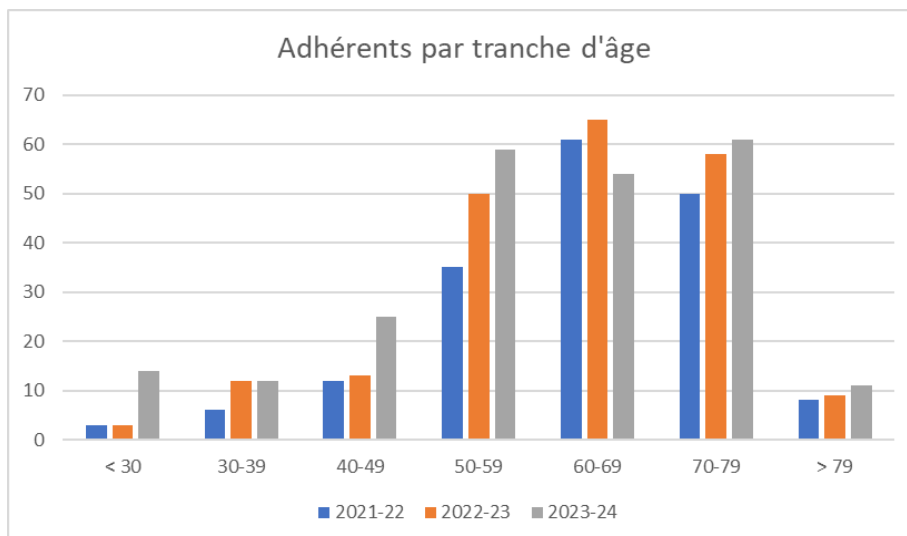
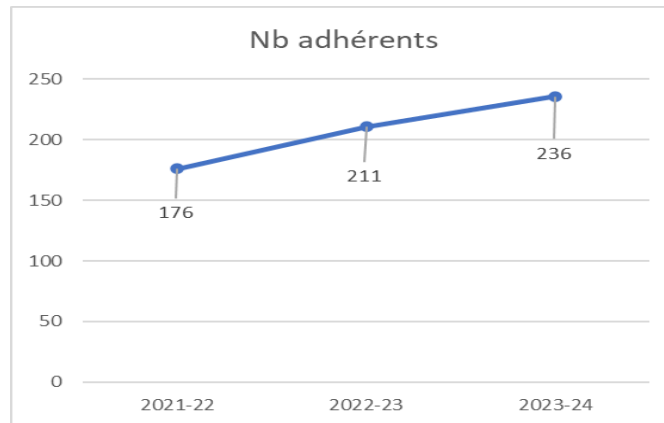
NOM	PRÉNOM	FONCTION
MBEGA	Théodore	Président
FLAMAND	Dany	Vice-Président
TO	Elisabeth	Secrétaire Générale
MBEGA	Kelly	Secrétaire Générale Adjointe
BRESARD	Godefroy	Trésorier
GIRAUD	François	Trésorier Adjoint
GOUACHE	Gérard	Membre
WARLET	Gregory	Membre

L'A.S.E. emploie deux salariés :

Jérôme PERRIER, responsable Administratif et Financier

Mäelle HUBERSON, secrétaire administrative

Annexe 2



2023-24 : non compris : 7 personnes pour l'activité « apprendre à nager »

2021-22 : 16 enfants ; 2022-23 : 5 enfants